

RAPPORT FINAL

**Projet pilote de l'assemblée
de quartier – District 10**

26 septembre 2019 - 19 h 30

École Léopold-Gravel
Terrebonne



Contexte

La Ville de Terrebonne s'est engagée à tenir des assemblées de quartier sur tout son territoire en vue de favoriser une plus grande participation des citoyens à la vie municipale. Ces assemblées de quartier, qui sont au stade de projet pilote, permettent aux élus et à l'administration municipale d'informer les résidents des projets en cours tout en recueillant leurs préoccupations, commentaires et suggestions sur des enjeux spécifiques. Le présent rapport se veut un résumé des propos recueillis lors de l'assemblée de quartier du district 10.

La Ville de Terrebonne a tenu sa huitième assemblée de quartier dans le district 10, le 26 septembre 2019 à l'école Léopold-Gravel. Ayant reçu une invitation postale les convoquant à une assemblée portant sur le thème de la circulation, de la fluidité et de la mobilité, près d'une centaine de participants, dont la plupart sont des résidents du district 10, ont assisté à la rencontre. Ceux-ci ont été invités à exprimer leurs préoccupations concernant les enjeux liés à la thématique ciblée.

Trois personnes représentaient la Ville de Terrebonne :

- Robert Morin, conseiller municipal du district 10
- Réal Leclerc, représentant de l'exécutif et conseiller du district 4
- Patrick Bourassa, chargé de projet, circulation et utilités publiques

Faits saillants

Dans le but de représenter le plus fidèlement possible les préoccupations avancées par les citoyens lors de la soirée et de faciliter la lecture du rapport d'assemblée, l'ensemble des propos et commentaires de ceux-ci touchant le thème annuel de la circulation, de la fluidité et de la mobilité ont été classés en cinq catégories : stationnement; circulation et fluidité; mobilité et transport actif (piétons et cyclistes); mesures de modération de la vitesse; et entretien de la chaussée (dénéigement et nettoyage).

Les principales interventions des citoyens lors de la rencontre publique portaient majoritairement sur les catégories « circulation et fluidité » ainsi que « modération de la vitesse ». L'assemblée de quartier du district 10 a donc été l'occasion pour les citoyens de manifester leur volonté de faire réduire la vitesse des automobilistes dans le secteur et de faciliter les déplacements, principalement lors des heures de pointe.

Les difficultés de stationner dans les rues résidentielles ont soulevé quelques interventions. Le bruit des camions lourds lié à la circulation a soulevé quelques commentaires de la part des personnes présentes à l'assemblée.

Les artères ayant retenu le plus l'attention dans l'une ou l'autre des catégories sont : les rues Saint-Sacrement, Gédéon-Ouimet, Piché, Saint-Antoine, Saint-Louis et John-F. Kennedy.

*Principaux enjeux identifiés par les citoyens du district 10
lors de l'assemblée de quartier*

1. Stationnement

- 1.1. La présence de la caisse populaire semble occasionner des problèmes de stationnement aux résidents;
- 1.2. Le stationnement est difficile sur la rue du Curé-Comtois, notamment avec l'arrivée des nouveaux commerces et d'un bar sportif;
- 1.3. Un citoyen a mentionné que le règlement pour le stationnement sur rue à l'hiver 2019-2020 était ambigu et a demandé des clarifications;

2. Circulation et fluidité

- 2.1. La circulation est en constante croissance, notamment sur les rues parallèles au boulevard des Seigneurs, dont la rue Saint-Antoine et la Montée Masson;
- 2.2. Il y a de plus en plus de camions qui circulent sur les rues Saint-Louis et Notre-Dame et ceci qui cause beaucoup de bruit;
- 2.3. La rue du Curé-Comtois pourrait devenir un sens unique alors que la Ville pourrait inverser le sens unique de la rue Saint-Paul;
- 2.4. Ajouter un arrêt obligatoire à l'entrée des autobus scolaires;
- 2.5. Les lignes pleines continues pourraient aider à réduire la congestion;
- 2.6. Les feux de circulation sur la rue Moody ne semblent pas synchronisés;
- 2.7. Des citoyens ont soulevé l'enjeu du bruit causé par la circulation et se sont informés de la construction d'un mur antibruit pour l'autoroute 25;
- 2.8. Des véhicules de parents d'élèves du Collège Saint-Sacrement bloquent les entrées privées des résidents de la rue.

3. Mobilité et transport actif

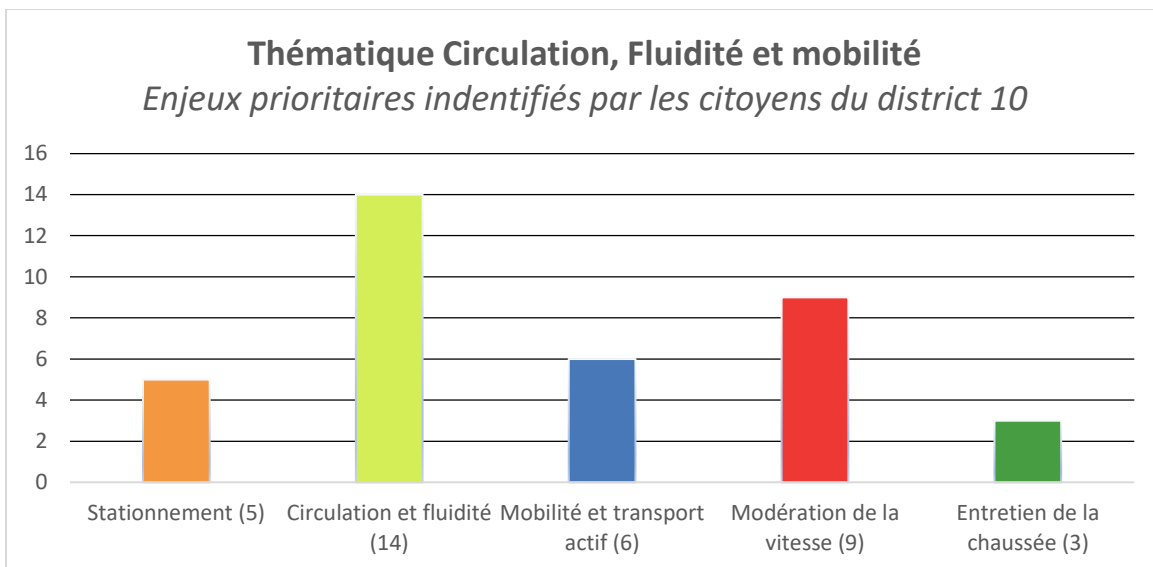
- 3.1. Un citoyen aimerait une piste cyclable entre Mascouche et le Vieux-Terrebonne;
- 3.2. La traverse piétonne sur la Montée Masson durant les heures de pointe est difficile;
- 3.3. Certaines pistes cyclables vers l'autoroute 25 sont incomplètes du côté de Laval;
- 3.4. Revoir la sécurité des trottoirs dans le district, notamment sur le boulevard des Seigneurs;
- 3.5. Un citoyen a suggéré de poser sur l'accotement de la Montée Masson du gravier compacté pour faciliter les déplacements à vélo.

4. Mesures de modération de la vitesse

- 4.1. Les automobilistes ne semblent pas respecter les limites de vitesse notamment sur les rues Saint-Sacrement, Gédéon-Ouimet, Piché, Saint-Antoine, Saint-Louis et John-F. Kennedy;
- 4.2. Des citoyens ont suggéré d'ajouter des arrêts obligatoires, des dos-d'âne et d'accroître la présence policière pour remédier à la grande vitesse dans le quartier;
- 4.3. Ajouter un arrêt obligatoire pour les cyclistes sur la rue derrière l'épicerie Metro;

5. Entretien de la chaussée

- 5.1. Le déneigement des rues Saint-Michel, notamment les corridors scolaires, et John-F. Kennedy pourrait être amélioré;
- 5.2. La rue Saint-Louis pourrait appartenir en totalité à la Ville.



Circulation, fluidité et mobilité

Stationnement

Il semblerait que le stationnement sur rue pour les résidents des rues Piché et Paul-VI soit difficile, notamment à cause des employés et des visiteurs de la caisse populaire et de la clinique. Un citoyen a suggéré d'interdire le stationnement sur ces rues lors des heures de travail. Un participant a soulevé le même problème sur la rue du Curé-Comtois. Les difficultés de stationner seraient imputables aux nouveaux commerces, dont le bar sportif.

Un citoyen a émis l'opinion que la réglementation concernant le stationnement sur rue pour l'hiver 2019-2020 n'était pas suffisamment claire et a demandé des clarifications.

Circulation et fluidité

Le thème « circulation et fluidité » a généré la plus grande partie des interventions. Les citoyens ayant pris la parole ont souligné l'intensité du trafic dans les heures de pointe, notamment sur les rues parallèles au boulevard des Seigneurs, dont la rue Saint-Antoine et la montée Masson.

Des citoyens ont également souligné l'importance du bruit occasionné par la forte circulation. Deux citoyens ont d'ailleurs demandé des détails sur le développement du projet de construction d'un mur antibruit aux abords de l'autoroute 25.

Pour limiter l'impact sur la congestion, un citoyen a suggéré de mettre des lignes pleines sur toute la longueur des rues qui mènent à l'autoroute pour diminuer les dépassements illégaux. Un autre participant a fait remarquer que les feux de circulation ne semblent pas synchronisés, ce qui accentue la circulation, notamment sur la rue Moody.

On a aussi indiqué que bon nombre de camions circulent sur les rues Notre-Dame et Saint-Louis, ce qui occasionne beaucoup de bruit et fait craindre une citoyenne quant à la solidité de la chaussée de la rue Saint-Louis.

Un participant a suggéré que la rue du Curé-Comtois devienne un sens unique. Il a également été proposé que le sens unique de la rue Saint-Paul soit inversé.

Un citoyen a demandé l'ajout d'un arrêt obligatoire dans le corridor scolaire, spécifiquement à l'entrée des autobus.

On a souligné que des parents d'élèves du Collège Saint-Sacrement bloquent l'entrée privée des résidents des rues avoisinantes lorsqu'ils déposent leurs enfants le matin.

Mobilité et transport actif

Des citoyens ont souligné l'intérêt d'allonger certaines pistes cyclables qui ne se rendent pas du côté de Laval vers l'autoroute 25 et d'en créer une entre Mascouche et le Vieux-Terrebonne. Pour faciliter et sécuriser les déplacements des cyclistes, il a été suggéré de finir l'accotement de la Montée Masson, du côté de Laval, en gravier compacté.

Les trottoirs ont fait l'objet de quelques interventions, notamment ceux sur le boulevard des Seigneurs. Pour sécuriser les déplacements de piétons, des citoyens ont suggéré de mettre les trottoirs droits et d'en mettre des deux côtés de la rue.

Une participante a fait remarquer qu'il est difficile de traverser la montée Masson à pied durant les heures de pointe.

Mesures de modération de la vitesse

La question des mesures de modération de la vitesse a suscité beaucoup d'intérêt de la part des intervenants ayant pris la parole. Bon nombre de citoyens ont mentionné la vitesse trop élevée des automobilistes dans le district 10, particulièrement sur les rues, Saint-Sacrement, Gédéon-Ouimet, Piché, Saint-Antoine, Saint-Louis et John-F. Kennedy.

Les citoyens ont suggéré plusieurs pistes de solutions pour réduire la vitesse dans le secteur dont l'installation d'arrêts obligatoires et de dos d'âne. Il est également souhaité d'accroître la présence policière. Un citoyen a indiqué être en faveur des dos d'âne, ayant remarqué qu'il s'agit d'une mesure efficace pour réduire la vitesse et le bruit.

On a demandé d'ajouter un arrêt obligatoire pour les cyclistes sur la rue derrière l'épicerie Metro.

Un citoyen a demandé à la Ville si l'ajout d'obstacles sur la route 337 à la hauteur de la boutique Vidéotron a porté fruit.

Entretien de la chaussée

Les déneigements semblent inquiéter quelques citoyens notamment les résidents des rues Saint-Michel et John-F. Kennedy. Selon des participants, ces rues n'étaient pas bien déneigées lors du dernier hiver, dont les corridors scolaires.

Un citoyen a souligné que la rue Saint-Louis, qui est aussi la route 334, appartient au gouvernement du Québec. Ce dernier se demandait si la Ville pensait demander la propriété du tronçon de cette rue qui se poursuit sur le boulevard des Seigneurs.